

L'Afrique ignorée

Une histoire sous-étudiée

●●● **Catherine Coquery-Vidrovitch**, Malakoff

historienne, spécialiste de l'Afrique et de la colonisation,
professeure émérite à l'Université Paris-Diderot

Longtemps, l'Europe a considéré que l'histoire africaine n'avait commencé qu'avec la colonisation... Longtemps, on a refusé de l'enseigner. Pourquoi l'Afrique noire a-t-elle été marginalisée, voire rejetée, alors qu'elle occupe une place centrale dans notre monde ? Et comment comprendre un continent si on ne l'étudie pas ?'

Le continent africain n'est « né » ni avec les indépendances, ni avec la colonisation près d'un siècle auparavant, ni même avec sa « découverte » par les Portugais au XV^e siècle.² Les Européens ont construit « leur » Afrique, mais celle-ci ne les a pas attendus pour avoir une histoire aux répercussions mondiales.

L'humanité, en effet, est née en Afrique orientale,³ et les Africains n'ont jamais vécu dans l'isolement. Les premiers hominidés sont partis à plusieurs reprises pour se répandre à travers le monde, la dernière vague remontant il y a quelque deux cent mille ans avec l'*homo sapiens sapiens*. Bref, dès les débuts de la préhistoire, on trouve la dispersion africaine.

Alors, comment expliquer la construction d'une image marginale du continent ? C'est que celle-ci a été conçue au moment où se développait, du côté européen, le racisme anti-noir, largement tributaire de la traite atlantique des esclaves, dont la spécificité fut de déterminer une fois pour toutes la couleur : à partir du XVII^e siècle, et surtout au XVIII^e, un esclave atlantique ne pouvait être que noir, et tout Noir était quasi destiné par nature à devenir esclave ; au XVIII^e siècle, le mot *nègre* devint synonyme d'esclave. S'y ajouta le legs du XIX^e siècle précolonial.

La découverte par les Européens de l'intérieur du continent démarra en 1795, avec l'arrivée de l'Ecosais Mungo Park sur la rive du fleuve Niger. L'appréhension de la géographie et des sociétés africaines internes s'accompagna de la systématisation de l'inégalité supposée des races, en « scientifiant » la distinction entre race supérieure - blanche bien entendu - et races inférieures. Si à la fin du XIX^e siècle la traite atlantique disparut quasiment, la conviction occidentale (Etats-Unis inclus) de l'inégalité raciale demeura. L'essor du racisme caractérisera dès lors la première moitié du XX^e siècle.

- 1 • Voir une version plus développée de ce parcours historique sur www.revue-projet.com.
- 2 • Quand les Portugais arrivent au XV^e siècle, ils sont impressionnés par Benin City (au sud du Nigeria actuel), ville très organisée. Ce royaume, comme celui du Kongo, a émergé au XII^e siècle, avant l'arrivée des Européens. Ce sont alors d'importants centres d'échanges politiques et commerciaux. Le roi du Kongo (nord de l'Angola actuel) reçoit les Portugais, qui sont peu nombreux, se convertit au christianisme en 1491 et demande au roi du Portugal de lui envoyer des artisans (maçons, etc.). Mais bientôt les Portugais n'y chercheront que des esclaves.
- 3 • Si la Chine ou certaines îles ont pu, un temps, contester ce monopole, le consensus se fait aujourd'hui sur une source unique, en Afrique australe.

Des sources mais des préjugés

Ce mépris envers les Noirs a entraîné l'ignorance de leur histoire.⁴ Il n'y avait pas d'écrits, arguait-on encore à l'université dans les années 60. Même si les anglophones écrivaient sur le sujet depuis trente ans. Même si le grand historien Marc Bloch avait montré que toutes les sources servent à faire de l'histoire. Et même si, en fait, il existait de nombreuses sources écrites ! Citons Ptolémée (V^e siècle av. J.-C.), les chroniqueurs et voyageurs arabes depuis le X^e siècle, les lettrés africains du XVI^e et du XVII^e siècles qui avaient transcrit les histoires orales, ou encore les récits des griots, chargés de chanter l'histoire des familles auxquelles ils étaient rattachés. Mais on considérait que la race noire ne valait pas la peine d'être étudiée.

On voyait aussi les sociétés africaines comme des sociétés « traditionnelles » (un mot honni des historiens), qui n'auraient commencé à évoluer qu'avec la colonisation. Celle-ci avait établi une différence légale entre le citoyen

(quelques centaines d'« assimilés ») et la masse des « indigènes » (*natives* en anglais), « sujets » assujettis à un système juridique spécial, celui des codes dits de l'indigénat, régime inégalitaire qui ne fut aboli en Afrique subsaharienne française qu'en 1946.

L'héritage occidental est donc lourd. Les recherches ont été biaisées par des siècles de préjugés, véhiculés par les marchands, les missionnaires, les explorateurs, les voyageurs et les trafiquants d'esclaves. Leur idée de l'Afrique a influencé une majorité d'historiens, d'ethnologues, d'anthropologues et d'économistes de l'époque coloniale et au-delà.⁵

Chercheuse débutante aux débuts des années 60, ayant choisi de travailler sur l'Afrique subsaharienne, j'ai découvert une histoire touffue, longue, riche, très peu travaillée. Or aujourd'hui encore, elle est largement passée à la trappe de l'histoire mondiale. En France, la loi Taubira (2001) a certes prévu d'enseigner l'histoire de l'esclavage, et le programme du collège a proposé en 2007 trois petites heures dédiées, en 5^e, aux grands empires soudanais ouest africains médiévaux.⁶ Mais les controverses sont allées bon train : allait-on prendre du temps pour enseigner « Bamboula » à la place de Clovis ? La question a été supprimée du programme en 2015...

A une époque où beaucoup s'interrogent encore sur la « greffe » démocratique qui n'aurait pas pris en Afrique, où d'autres tentent d'essentialiser le fonctionnement politique au sud du Sahara, il est temps de comprendre ce que cette histoire - et ses luttes de pouvoir - a de commun avec celles d'autres peuples. L'héritage complexe qu'elle a laissé doit être connu si l'on veut saisir les problèmes politiques de l'Afrique d'aujourd'hui. Comment com-

4 • Cf. **Catherine Coquery-Vidrovitch**, « Le postulat de la supériorité blanche et de l'infériorité noire », in **Marc Ferro** (dir.), *Le livre noir du colonialisme. XVI^e-XX^e siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont 2003, pp. 646-685.

5 • Le savant congolais **Valentin-Yves Mudimbe**, professeur à la Duke University, Etats-Unis, en a inventorié et déconstruit la fabrication. Voir *The Invention of Africa. Gnosis, Philosophy and the Order of Knowledge*, Bloomington, Indiana University Press 1988, 240 p. ; *The Idea of Africa. African Systems of Thought*, Bloomington, Indiana University Press 1994, 256 p. Ces ouvrages ne sont pas encore traduits en français. C'est le cas par contre du travail analogue d'**Edward W. Said**, *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil 1982, 420 p.

6 • Il s'agit ici du Soudan occidental, terme géographique qui n'a rien à voir avec l'Etat du Soudan actuel.

prendre les formes de la démocratie centralisée à la française si l'on ne remonte pas, au moins, à Richelieu et au règne de Louis XIV, et plus évidemment à la Révolution française ? Or quand politologues et sociologues font remonter l'histoire de l'Afrique à 1960, au mieux à 1885, ils font table rase de l'immense période qui précède.⁷

Entités politiques anciennes

Le continent africain est grand comme trois fois les Etats-Unis. Il compte 55 Etats, certains très grands (la République démocratique du Congo, le Nigeria...), d'autres tout petits (le Rwanda, la Gambie). Et toutes sortes de climats : des déserts, des savanes (où alternent saison des pluies et saison sèche, avec cohabitation de cultures et d'élevages), des forêts (de plus en plus denses à mesure que l'on s'approche de l'Equateur).

A l'époque précoloniale, les formes d'habitats, les histoires étaient différentes, mais partout existaient des formations politiques. Leurs principes présentaient un certain nombre de points communs, dont il faut tenir compte si l'on veut comprendre ce que les sociétés préexistantes ont fait du message occidental.

La propriété privée a été conceptualisée tardivement. Les terres du village appartenaient (et continuent parfois d'appartenir) à l'ensemble du groupe. Cela ne signifie pas qu'on en faisait ce qu'on voulait, ni que les sociétés étaient égalitaires. On trouvait des chefs de village, des espaces ou des lignages plus ou moins étendus. Les relations politiques se nouaient par alliances, par échanges matrimoniaux (avec un rôle clé des femmes comme

instrument de pouvoir). Un lignage était puissant s'il avait un impact sur de nombreux autres lignages, s'il offrait donc la possibilité de fournir des épouses et des enfants en nombre. Les formations étatiques étaient la combinaison, d'une part, des solidarités claniques (des grands chefs par lignage royal) et, de l'autre, d'alliances politiques (des liens d'autorité entre des chefs de lignages différents).

Il y avait des petites chefferies, avec des villages principaux et des villages secondaires. Beaucoup étaient de taille moyenne. Les seuls moyens de transport étaient la marche à pied, la pirogue, assez peu les animaux à cause de la maladie du sommeil. Comme en Europe, ces entités politiques ont noué de nombreux contacts, devenant parfois rivales. L'histoire africaine est pétrie de batailles politiques, d'où, comme partout, le rôle important des guerres pour prendre le pouvoir du voisin, ses terres, ses richesses...

Le chef de l'Etat (village, royaume ou empire) cumulait pouvoirs politiques, religieux et militaires, mais il s'agissait nécessairement d'un pouvoir d'équilibre : le chef était le garant de la stabilité de l'ensemble, lié par le jeu de hiérarchies combinées, tantôt claniques, tantôt administratives. S'il échouait, il pouvait être démis, car il n'était pas investi du pouvoir par simple filiation, mais souvent choisi par un conseil d'anciens pour ses qualités particulières, parmi les membres du ou des lignages royaux.

7 • L'Histoire à proprement parler débute avec des connaissances continues, à partir de 5000 ans avant notre ère, en Mésopotamie et en Egypte.

Ainsi l'interrègne pouvait prendre plusieurs années et donner lieu à des guerres de succession, que remportait le plus prestigieux, le plus riche en enfants et en dépendants, le plus généreux, le plus sage, bref, le plus puissant.

La règle dominante du pouvoir était le consensus : l'accord de tous nécessitait de nombreuses et longues palabres. Cette pratique du consensus, qui rassemble l'ensemble du peuple sous un même nom, pouvait mener à l'autocratie car elle évacuait l'expression d'une minorité agissante face à la majorité (principe démocratique).

Le sentiment ethnique

Il y avait beaucoup de terres pour relativement peu de gens. Les populations africaines étaient mobiles. L'Etat n'était pas défini par l'étendue du territoire sous son emprise, mais par le nombre de sujets qu'il dominait. Sa surface était donc élastique et les frontières assez floues. Les capitales étaient construites en matériaux précaires (bois, paille, torchis), ce qui permettait leur déplacement pour affirmer une nouvelle emprise territoriale.

Or l'administration coloniale avait besoin de fixer les gens pour faire payer l'impôt et recruter des travailleurs. La colonisation a donc dessiné des frontières linéaires pour assigner chacun à un espace défini par son « ethnique », son groupe linguistique et politique. Quand les Occidentaux et leurs chercheurs ont voulu décrire l'organisation de « ces sauvages », ils n'ont pas voulu parler d'Etats : ils ont adopté, pour désigner les formations politiques anciennes à différentes échelles, le terme d'« ethnique ».

La colonisation fut très mal reçue au départ par les populations. Les Africains se tournèrent alors vers le *temps d'avant*, valorisant le groupe préexistant, désormais essentialisé, en adoptant le vocabulaire colonial : *ethnie*, *tribu*. Avec l'indépendance, « Je suis de chez vous » (je suis de la même ethnique que vous) est devenu un argument électoral pour tout candidat à la députation. Les gens ont rigidifié leur appartenance ethnique, alors qu'il s'agissait de constructions historiques. Le « sentiment ethnique » est devenu une réalité, manipulée aujourd'hui sous la forme du tribalisme.

Ces processus entremêlés démontrent l'importance qu'il y a à ne pas dissocier l'histoire dite précoloniale (qui a duré des millénaires), de la période coloniale (deux siècles au plus) et du temps postcolonial (moins d'un siècle). Sur le plan politique, l'imbrication est analogue. Les « chefs » d'autrefois sont magnifiés par le roman national ou régional d'aujourd'hui. Mais ils ont aussi hérité du pouvoir arbitraire de ce que les colonisés dénommaient le « chef blanc » : l'administrateur colonial, qui cumulait les pouvoirs exécutif et judiciaire par le biais du code de l'indigénat. Il serait donc exagéré d'attribuer les excès dictatoriaux qui ont suivi les indépendances à l'histoire ancienne de l'Afrique. Ils sont tout autant redevables au passé colonial, aussi indifférent au consensus qu'à la démocratie.

C. C.-V.

Cet article ainsi que celui de Benoît Orval figurent au sommaire de la revue *Projet*, « Démocratie en Afrique : quels défis ? », Paris, n° 351, avril 2016.